



| POLITIQUE D'INVESTISSEMENT | |
|--|-------------|
| Actif brut / Actif net | 63M€ / 63M€ |
| % de l'actif investi dans des entreprises françaises en fonds propres / quasi-fonds propres | 97,18% |
| % de l'actif investi dans des TPE, PME ou ETI françaises fonds propres / quasi-fonds propres | 30,98% |
| Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023 (année 2023) | -7,06% |

| CONTRIBUTION AU DYNAMISME DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES | |
|--|---------|
| Nombre d'entreprises françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres | 31 |
| Nombre de TPE-PME françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres | 0 |
| Nombre d'ETI françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres | 10 |
| Participation à des augmentations de capital entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021 | 1 |
| Participation à des augmentations de capital entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 | 0 |
| Participation à des augmentations de capital entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 | 1 |
| % de l'actif correspondant à des titres émis par une entreprise française ayant procédé à une opération d'augmentation de capital depuis le 31/12/2020 | 3,27% |
| Nombre de personnes employées en France dont le siège social est en France | 115 600 |
| Nombre de personnes employées par région dans des entreprises non cotées | 0 |
| Volume d'investissements réalisés par l'OPC dans des entreprises non cotées par région | 0 |

| CARACTÉRISTIQUES | |
|-----------------------|---------|
| Pays de domiciliation | France |
| Classe d'actifs | Actions |
| Forme juridique | OPCVM |

| CRITÈRES ESG | |
|--|---|
| Taux d'analyse extra-financière du portefeuille sur les actions | 100% |
| Note ESG du portefeuille au 30/12/2023 | S1 2023 => 6,9/10 S2 2023 => 7,31/10 |
| Note ESG de l'univers au 30/12/2023 | S1 2023 => 6,17/10 (80 meilleurs %) S2 2023 => 6,18/10 (80 meilleurs %) |
| Actions engagées pour promouvoir les critères ESG (liste non exhaustive) | Dialogue : -Continuer les échanges sur l'alignement ou l'éligibilité des activités des entreprises à la taxonomie européenne. - Voir comment les sociétés se positionnent sur le scope 4. - Identifier les axes d'efforts produits ou à produire sur l'E/S/G et identifier les axes mises en place ou engagements futurs décrits par les sociétés - Identifier les axes d'efforts de la société sur la biodiversité - Identifier les plans de transition pour être en ligne avec les Accords de Paris |

MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE ESG

Notre processus d'investissement complet, transparent et rigoureux aboutit à une sélectivité drastique des investissements, indépendamment de toute référence indiciaire. Un 1er filtre, basé exclusivement sur l'analyse des fondamentaux, débouche sur une sélection de *leaders* mondiaux innovants parmi les plus différenciants sur la base d'une notation interne INOCAP Gestion. Cette sélection axée sur la plus grande qualité constitue la base de référence pour le 2nd filtre basé sur les critères ESG. Notre approche ESG se positionne dans la parfaite continuité et complémentarité de notre analyse fondamentale. L'implication transversale de l'équipe de gestion et une approche terrain engagée, issue de notre ADN de Private Equity, en sont le garant. Le fonds dispose par ailleurs du label ISR.

Les critères retenus concernant notre notation extra-financière sont à titre d'exemple :

- Environnementaux : empreinte carbone en tonne de CO2 équivalent en fonction du CA, politique environnementale et systèmes de management,...
- Sociaux : controverse sociale du métier, taux de rotation des effectifs, ...
- Gouvernance : séparation des fonctions chairman/CEO, indépendance du conseil d'administration ou de surveillance,...

Pour en savoir plus sur notre méthodologie de calcul des indicateurs ESG, nous vous invitons à consulter le Code de Transparence disponible sur : <https://www.inocapgestion.com/fr/demarche-responsable/>

Sources : INOCAP Gestion, MSCI ESG Research, ISS, Bloomberg. Données au 31/12/2023

INFORMATIONS

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. L'indicateur (80% des meilleures notes de l'Univers) est communiqué à titre purement informatif. Avant toute souscription, l'investisseur est invité à lire attentivement la documentation réglementaire de l'OPCVM, disponible sur simple demande auprès d'INOCAP Gestion ou sur son site internet www.inocapgestion.com. Ce document ne constitue ni une offre de vente, ni un conseil en investissement. Les risques du FCP sont ceux détaillés dans son prospectus. Cet OPCVM n'offre aucune garantie en capital. L'OPCVM est exclusivement destiné à une commercialisation en France. Cet OPCVM n'a pas vocation à être souscrit par les US Persons. Les informations relatives aux sociétés cotées n'ont pour but que d'informer les souscripteurs sur les participations des portefeuilles et ne doivent en aucun cas être considérées comme une recommandation d'achat ou de vente. Elles n'engagent nullement INOCAP Gestion en termes de conservation des titres cités au sein du portefeuille.